

Discours de Michel MOINE, maire d'Aubusson

Inauguration de la Maison des Sports et de la Danse René Adenis

samedi 16 novembre 2013

Monsieur le Préfet, Madame la sous-préfète d'Aubusson, monsieur le Président du Conseil général, sénateur de la Creuse, madame le sénateur-maire de Felletin, monsieur le député de la Creuse, maire de Guéret, Monsieur le vice-président du Conseil Régional Stéphane Cambou, représentant le Président Denanot excusé, Monsieur le vice-Président du Conseil Régional Gilles Pallier, mesdames et messieurs les vice-présidents et conseillers de la communauté de communes Aubusson-Felletin, mesdames et messieurs les maires-adjoints et conseillers municipaux d'Aubusson, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les représentants du monde sportif et associatif départemental et local, mesdames et messieurs en vos grades et qualités, et bien sûr, chère madame Adenis, cher Yves, et chère Marie-Thérèse,

Je crois que chacun d'entre-nous ici ce soir est partagé entre deux sentiments somme toute bien légitimes l'un comme l'autre. D'abord l'émotion, à l'évocation que vient de faire Jean-Claude Vachon de l'engagement de René Adenis au service du bien commun qui s'est exprimé par le prisme du sport, toute sa vie durant. Il n'échappe, j'imagine, à personne la dimension de l'hommage que le Conseil Municipal unanime a souhaité rendre à cet homme si exceptionnel, car il s'agit de donner son nom à un équipement sportif que nous avons voulu de qualité, à la disposition du plus grand nombre, de clubs mais aussi de pratiquants. Je ne sais pas si René Adenis aurait admis une telle reconnaissance publique, qui aurait probablement froissé une modestie naturelle qui n'avait d'égale que sa constance dans le bénévolat au service des autres. Combien d'heures, de jours, de week-end n'a-t-il pas consacré avec passion au VCA bien sûr, mais aussi aux archers creusois et au ski club aubussonnais. Mais je serais injuste, et pour tout dire incomplet, si je n'associais pas naturellement à cet hommage ainsi rendu son épouse, vous Raymonde, présente avec nous, avec qui il a formé un tandem (*cette image cycliste m'est naturellement venue à l'esprit !*) indissoluble, tant sur le plan personnel et familial que sur le plan associatif. Ce qu'il a accompli, c'est avec vous qu'il l'a fait ! Soyez-en vous aussi sincèrement remerciée. Cet engagement, l'un envers l'autre d'abord, envers tous ceux, ensuite, que vous avez côtoyés, encouragés toujours, réconfortés parfois, cet engagement c'est l'œuvre de vos deux vies, qui en réalité n'en ont fait qu'une.

Victor Hugo écrit dans les Misérables que « **le vrai nom du dévouement, c'est désintéressement** ». Vous avez l'un et l'autre parfaitement incarné cette affirmation.

J'ai tenu à ce que le portrait de votre mari soit installé dans l'entrée de notre nouvelle maison des sports et de la danse, pour qu'il puisse garder cet œil bienveillant que nous lui

connaissions sur toutes celles et ceux qui fréquenteront désormais ce lieu. Ils garderont eux aussi présent dans leur esprit le souvenir de votre mari et de votre père.

Le deuxième sentiment, c'est celui du devoir accompli et des engagements tenus.

Dans le projet municipal que je proposais en 2008 aux aubussonnais avec mes co-listiers, figurait en bonne place la réalisation de cette maison des sports et de la danse. Cet engagement s'inscrivait dans la poursuite d'un soutien sans faille apporté par la municipalité au monde sportif, et dans la volonté de rationaliser la gestion des équipements publics municipaux. Issu d'une réflexion globale, à portée stratégique, il y a là réponse non seulement aux besoins des clubs, mais aussi à la problématique de la performance énergétique du bâtiment, de la lutte contre une obsolescence de plus en plus marquée, et à la rationalisation des usages des bâtiments publics.

Personne n'aura oublié l'état d'abandon, par exemple de la maison Braquenié, ou de quasi absence d'entretien de l'ancienne usine Philips à laquelle bien malin aurait été celui capable de dire à quelle politique municipale elle répondait. On trouvait notamment à Philips des pratiques sportives ou culturelles, comme l'escrime ou la danse (*je devrais dire les danses*), hébergées dans des conditions pour le moins approximatives. Nous avons mis bon ordre à tout cela, en modernisant le centre de loisirs Pierre Pidance à la Chassagne, en réhabilitant Braquenié pour y accueillir les activités liées à l'enfance, la jeunesse et la famille, en transformant Philips en maison de l'emploi et de la formation de l'arrondissement d'Aubusson, et dernière réalisation en date, notre nouvelle maison des sports et de la danse René Adenis.

A chaque fois que nous sommes intervenus sur un bâtiment pour lui conférer une meilleure lisibilité fonctionnelle, nous l'avons positionné dans une bien meilleure strate de performance énergétique qu'à l'origine. A chaque fois, nous l'avons fait en travaillant sur la mutualisation du lieu entre les différents pratiquants. Car, en ces périodes de rigueur budgétaire, qui ne doivent pas nous conduire à l'immobilisme, écueil dont chacun s'accordera à reconnaître que nous l'avons notablement évité, nous devons veiller à ce que l'usage soit optimisé au maximum. Il n'est plus temps de construire des bâtiments à usage exclusif, dont les périodes d'inoccupation l'emporteraient sur celles d'utilisation.

C'est cela la mutualisation, j'allais dire au risque de la redondance : intelligente. Bien loin de ce que certains esprits confus trouvent à redire, parce que, trop éloignés de certaines réalités, ils sont en déficit d'expertise ou d'expérience sur le sujet. Alors certes, partager un lieu exige une certaine discipline, et parfois quelques concessions. Je remercie les uns et les autres de s'être prêtés de bonne grâce à l'exercice sous la houlette bienveillante, mais rigoureuse, de Jean-Claude Vachon. La contrepartie, c'est la convivialité qui en résulte, l'enrichissement intellectuel et amical qu'on retire à côtoyer d'autres pratiquants. Cela peut ouvrir de nouveaux horizons, en passant la tête et parfois un peu plus dans la porte du voisin.

Cela peut permettre aussi un confort de pratique, quand les parents sont à la danse et les enfants au judo, à moins qu'il ne s'agisse de l'inverse.

Les récentes visites que j'ai effectuées ici même depuis la réouverture en fonctionnement normal m'ont conforté dans l'idée que la municipalité a fait œuvre utile dans cette réalisation. J'ai beaucoup apprécié le fourmillement des pratiquants aux diverses activités proposées après le fourmillement des différents corps d'état qui sont intervenus ici pendant 18 mois. Nous avons formulé le postulat que pendant les travaux, les activités traditionnellement présentes au dojo ne devaient pas s'interrompre, et cela a été le cas. Un chantier placé sous l'autorité de Jean-Louis Azais, premier adjoint en charge notamment des travaux, assisté par Christophe Nablanc, notre responsable des services techniques. La maîtrise d'œuvre a été assurée par Patrice Trapon, architecte à Aubusson. Tout cela, sous l'œil attentif de Jean-Claude Vachon, vous vous en doutez. Mais aussi sous celui de madame la Sous-préfète, qui est venue le 31 janvier dernier, visiter le chantier en cours. Je les remercie tous de leur investissement dans ce dossier.

C'est un projet auquel nous n'avons pas hésité à laisser le temps de mûrir, notamment par le prisme d'une très large consultation avec les associations concernées. Il y a eu plusieurs moutures, plusieurs esquisses budgétaires, plusieurs réunions, pour arriver finalement au résultat que vous pouvez apprécier, qui a l'immense avantage de respecter une enveloppe financière compatible avec les capacités contributives de la commune, tout en assurant un niveau de prestation de qualité.

Le budget de l'opération s'est décomposé de la façon suivante :

- une première tranche d'extension du bâtiment initial dont la surface a été quasiment doublée pour un montant de 681.000 € ttc
- une deuxième tranche de 119.000€ ttc pour la couverture et l'isolation du bâtiment existant.
- enfin une troisième tranche de 45.000 € spécifique à l'installation du parquet de danse.

Soit un total de 846.000 €, auquel il conviendrait d'ajouter l'intervention des services techniques municipaux, que je tiens à remercier tout particulièrement, pour la peinture soit environ 30.000€.

En recettes, nous avons pu bénéficier de l'inscription du projet à notre contrat de pôle structurant et bénéficiaire du soutien du Conseil Général pour 8.100€, du Conseil Régional pour 82.120€. De son côté, l'Etat nous a soutenu aussi de manière significative, DGE 2011, DETR 2012 et 2013 pour un montant d'un peu plus de 200.000€. Le fonds de compensation de la TVA s'élève à 109.000 € et l'Europe, dans le cadre des fonds feader devrait nous accompagner à hauteur de 146.000 €. Pour ceux qui n'ont pas eu le temps de faire addition puis soustraction, je précise que la part restant à la charge de la commune s'élève donc ainsi à 300.000€ soit un peu plus de 35% du total.

J'exprime ma très grande gratitude à tous ces partenaires, qui nous ont permis de boucler un plan de financement au mieux des intérêts de la commune, et d'avoir contribué ainsi activement à ce dernier atout de cette réalisation. Qu'il me soit permis aussi de souligner la qualité du travail administratif effectué dans ce dossier par Martine Savoret, Directrice Générale des Services, désormais en retraite, et que je salue, qui fut intraitable sur le suivi des subventions sollicitées.

Je remercie également les entreprises qui ont tenu les délais qui leur étaient demandé.

Gros œuvre : Snc Eiffage, **Charpente et Bardage** : CMC, **Electricité** : sarl Paroton, **Couverture et levage** : sarl laurent montage levage, **Platerie et isolation** : sarl Decourteix, **Menuiserie Bois** : sas adam, **Chauffage-plomberie** : sarl Trullen, **Sols résine** : floorcolor, **Parquet de danse** : l'atelier du combadeau, **Menuiserie alu** : sas tomas, **Carrelage faïence** : société De Miranda, **Signalétique** : Décor et pub

Vous remarquerez qu'il s'agit d'entreprises creusoises, sauf une, qui exerce une compétence sur laquelle aucun local ne s'était positionné : les sols en résine. Chacun peut ainsi apprécier les capacités de nos entreprises à répondre victorieusement aux appels d'offre. Il n'est pas inutile de le rappeler.

Merci aux clubs qui viennent de nous donner un aperçu de leur pratique, sous nos regards attentifs.

Voilà : j'arrive au terme de mon propos, un terme qui paradoxalement est synonyme de démarrage. Que ce bâtiment s'inscrive désormais dans le quotidien des aubussonnais. Cela semble bien parti. Que son mode de gestion entre dans les pratiques de tous. C'est bien engagé. Que chacun prenne plaisir à venir y pratiquer son sport ou son activité préférés. Je n'ai pas de doute à ce sujet.

Merci de votre attention.